



**MAIRIE DE CANTE**

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIERS - CANTON Des PORTES D'ARIEGE PYRENEES

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 10 FEVRIER 2023**

**Nombre de conseillers**

- en exercice : 10
- présents : 07
- votants : 07
- absents : 03
- exclus : 00

L'an deux mille vingt-trois, le dix février, à 17 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CANTE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de la commune, sous la présidence de M Eric CANCEL, Maire.

**Étaient présents :** M Eric CANCEL, M Philippe BISOGNIN, Mme Marion LAFFITTE DE PETIT, M Jean-Jacques GIMENO, M Sébastien CATHALA, Mme Nadine CLAPIER, M Hubert GRAS (arrivé à 17h52)

Date de convocation et  
d'affichage :  
**03/02/2023**

**Étaient excusés :** Mme Wendy BURG, Mme Jacqueline CHATELAIN, M Nicolas BLANCHOT,

*M Jean-Jacques GIMENO a été nommé secrétaire*

**OBJET**

Participation  
financière aux  
entreprises de la  
commune  
Suite à l'adressage

M le Maire informe les membres du conseil que suite à l'adressage de la commune, certains administrés se sont vus contraints de modifier l'adresse du siège de leur entreprise.

Si la modification est gratuite pour l'ensemble des administrés, ce n'est pas le cas pour les entreprises ou sociétés qui doivent faire une modification du KBIS et une publication dans un support d'annonces légales.

Acte rendu exécutoire  
après le dépôt en  
Sous-Préfecture  
de Pamiers le  
**15 février 2023**  
et publication du  
**15 février 2023**

Le coût de ces opérations peut être conséquent.

M le Maire propose donc une aide financière d'une hauteur de 10% de la facture avec un plafond de 100€ sur présentation de facture.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

*Le Maire certifie, sous sa  
responsabilité, le caractère  
exécutoire de la présente  
délibération.*

- accepte la proposition de M le Maire et le mandate pour élaborer et signer tout document afférent.
- Dit que l'aide sera apportée sur présentation de la facture de dépense
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2023

**Le secrétaire de séance**

Jean-Jacques GIMENO

**Le Maire,**

Eric CANCEL

Pour extrait conforme